



BULLETIN DE TOURNES

N° 14

27 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Les collectivités locales Champardennaises ont été sollicitées, en juillet dernier, pour participer à l'attribution d'un label « Commune ou Ville Sportive Champardennaise ». Il s'agissait de décrire les clubs sportifs, leurs effectifs et leurs résultats, puis de situer ceux-ci dans les infrastructures existantes et les projets d'aménagement.

Tournes possède de nombreuses associations sportives, souvent méconnues. Il faut savoir que 567 licenciés pratiquent leurs activités dans une douzaine d'associations sur plus de 10 sites, sans compter la population scolaire et l'ALSH. La rénovation des terrains de tennis, l'implantation du terrain multisports, les sentiers piétonniers étant terminés cette année, il faut maintenant modifier les locaux du stade qui ne sont pas adaptés à l'accueil des personnes handicapées, la loi nous l'imposant. Nous avons également le projet d'aménager la « Pépine » pour y créer un espace de jeux et de sports pour les petits.

Nous avons présenté les associations sportives, les réalisations et nos projets au Comité Régional Olympique et Sportif, puis nous avons participé aux épreuves de sélection et nous avons défendu notre candidature, face à des cités beaucoup plus importantes que notre village.

Après avoir été présélectionnés à la foire de Châlons en Champagne, nous avons reçu une délégation du Comité Régional à Tournes. Ces projets, l'entretien de l'existant et surtout l'engagement des clubs sportifs, de leurs dirigeants, les excellents résultats obtenus dans les compétitions, ont impressionné nos visiteurs et nous ont permis d'obtenir en finale régionale le label « Commune Sportive Champardennaise » parmi seulement douze en Champagne-Ardenne ! Nous pouvons en être fiers. La présence de nos associations sportives est une véritable chance pour notre village. Merci à tous les acteurs. Ce label sera apposé par des officiels aux entrées du village en février prochain.

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous le 5 mai 2018 pour assister ou participer à la « TOURNESIENNE », une course pédestre dans les rues de Tournes, organisée par trois sportifs locaux, également conseillers municipaux.

Les équipements sportifs, les espaces et les sites de pratiques sont essentiels pour le développement du sport ; ils favorisent l'insertion et la cohésion sociale. C'est vital pour une commune.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous le 6 janvier 2018 à 19h30 pour notre cérémonie des vœux.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX

Maire de Tournes



Informations aux habitants



Affaires administratives

◆ Avis de recherche

Lors de la deuxième guerre mondiale de 1939-1945, trois militaires et un résistant, nés ou habitant à Tournes, ont été tués au combat. Il s'agit de Charles BILLOD, Louis DUNAIME, Maurice HARINTE, Joseph PHILIPPOT. Il faut également déplorer deux victimes civiles : Marie-Louise CUENIN et Emile MARECHAL.

Nous sollicitons votre concours, si vous connaissez des membres de ces familles et, dans ce cas, nous vous remercions de nous en faire part.



Urbanisme - Environnement

◆ Travaux Hameau des Fontaines : reprise à la mi janvier

Les travaux de réhabilitation de la voirie du Hameau des Fontaines ont été suspendus en raison des fêtes de fin d'année et des intempéries, mais également de la nécessité de changer les conduites de branchement d'eau potable. Ces travaux, non prévus initialement, relèvent de la compétence d'Ardenne Métropole qui en prendra la charge financière. Le chantier devrait reprendre vers la mi janvier 2018.

◆ Facture d'eau et d'assainissement

Depuis le 1er février 2014, la compétence "eau et assainissement" relève de la communauté d'agglomération. Dans la pratique, la distribution de l'eau potable et la gestion de l'assainissement étaient toujours réalisées par Véolia.

A partir du 1er janvier 2018, Ardenne Métropole assurera directement ces deux services. Il en résulte, pour les usagers, que le relevé des compteurs et la facturation seront effectués par Ardenne Métropole et non plus par Véolia.

En cas d'urgence, appeler le 03 24 57 13 78.

◆ Ramassage des ordures ménagères

A partir du 1er janvier 2018, les ordures ménagères seront collectées le mercredi après-midi (et non plus le matin). Les sacs jaunes continueront à être collectés le mercredi matin, une semaine sur deux.



◆ Collecte des cartons

Les grands cartons ne sont plus ramassés par le service de collecte des déchets et doivent être déposés à la déchetterie.

◆ Ramassage des sapins de Noël

Les sapins de Noël seront ramassés par la commune dans la semaine du 8 au 12 janvier 2018.



Affaires sociales

◆ Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



A noter sur vos agendas

- ◆ **6 janvier** 19h30 , salle des fêtes, vœux du maire.
- ◆ **14 janvier** 15h00, salle des fêtes, concert du nouvel an par l'Harmonie SNCF de Charleville.



Vos élus au travail

◆ Novembre

- 20** ■ Commission communication
- 22** ■ Rencontre médecine du Travail
- 23** ■ Réunion de chantier
 - Réunion syndicale Pôle scolaire
- 24** ■ Réunion Maire-Adjoints
 - Commission des listes électorales
- 25** ■ Téléthon
 - Intervention pour un chevreuil blessé
- 26** ■ Téléthon

- 27** ■ Collecte de sang
 - Rencontre d'un propriétaire foncier
 - Assemblée générale de la Chambre des Métiers
- 28** ■ Commission de sécurité à la salle d'activités
 - Conseil communautaire
- 29** ■ Rendez-vous à la DDT
- 30** ■ Remise du label ville sportive à Châlons en Champagne



◆ Décembre

- 01 ▪ Réunion Maire-Adjoint
- 03 ▪ Saint - Nicolas
- 05 ▪ Commémoration guerre d'Algérie à Ham les Moines
- 07 ▪ Réunion de chantier au Hameau des Fontaines
 - Rencontre avec le PNR
- 08 ▪ Réunion avec un architecte
 - Réunion Maire-Adjoint
- 10 ▪ Repas des Anciens
- 11 ▪ Réunion avec le "Souvenir Français"
- 12 ▪ Commission des travaux
- 14 ▪ Rencontre avec le vice-Président d'Ardenne Métropole
 - Réunion fibre optique
- 15 ▪ Pot de fin d'année Pôle Scolaire
 - Expertise rue de la gare

- 16 ▪ Mariage
 - Tournoi de foot en salle ASTRM
- 19 ▪ Réunion Maire-Adjoint
 - Conseil communautaire
 - Réunion "Maison médicale"
- 20 ▪ Commission fêtes et cérémonies
 - Commission communication
- 21 ▪ Rendez-vous avec la trésorerie
 - Commission mixte travaux et finances
 - Rencontre élèves CE2 sur les symboles de la République
- 22 ▪ Rendez-vous avec le Directeur de Cabinet d'Ardenne Métropole
 - Noël du personnel
 - Marché de Noël Pôle Scolaire
 - 70 colis aux anciens et 20 bons d'achat aux personnes handicapées

**Le Maire,
les Elus municipaux,
et le personnel communal**

vous souhaitent une



Permanences en mairie

- Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous (à prendre auprès du secrétariat de mairie).
- En raison de leur faible fréquentation, les permanences des adjoints sont supprimées à partir du 1er janvier 2018. Les adjoints recevront tous les mardis sur rendez-vous à partir de 17h00.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr